



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CRETES PREARDENNAISES



### PORTRAIT

**Type de collectivité :**  
Communauté de communes

**Population :**  
22 500 habitants

**Région :**  
Grand Est

**Département :**  
Ardennes (08)

**Superficie :**  
1 016 km<sup>2</sup>

**Niveau actuel du label :**  
CAP Cit'ergie, 47,4 %, 2017

**Site internet :**  
[www.cretespreardennaises.fr](http://www.cretespreardennaises.fr)



#### Thème

Mobilité  
Formation  
Sensibilisation  
Communication  
Urbanisme  
Aménagement

#### Type

Information  
Communication  
Sensibilisation  
Aménagement

#### Cible

Grand public

## 4.3.3. Réouverture de la Gare Halte TER

### Objectif

Améliorer l'offre de transports en commun  
Attirer de nouveaux habitants

### Description rapide de l'action

La Gare Halte TER (1) de Poix-Terron a réouvert en 2011, après une fermeture en 1954. Elle permet notamment la desserte du CFA BTP des Ardennes.

Après des débuts avec 3 trains par jour dans chaque sens, le cadencement horaire sur la ligne Reims / Charleville-Mézières se met en place progressivement. De 12 trains actuellement, ce seront bientôt 17 trains qui desserviront la gare tous les jours de la semaine dans chaque sens. La fréquentation est en continuelle augmentation, attirant les habitants de la périphérie de la ville.

Il y a eu 44 570 voyageurs en 2012 et 57 276 en 2016, soit une fréquentation accrue de 28% en 4 ans. En 2017, la fréquentation était encore en hausse avec 77 876 voyageurs recensés.

(1) Une Gare Halte TER ne dispose pas de personnel permanent : elle est équipée de distributeurs automatiques.



© CC\_Crêtes\_Préardennaises

### CONTACT

**Cheffe de projet Cit'ergie, chargée de mission plan climat air énergie territorial, CC Crêtes Préardennaises**  
Rébecca BOURRUT - rebecca.bourrut@lescretres.fr

## Description de l'action

Cette action a pu aboutir, notamment grâce à l'implication de la commune de Poix-Terron, en plus de la Communauté de Communes. Elle est le fruit d'une persévérance pendant 20 ans, malgré les périodes de remise en cause du projet. La mairie a écrit en 1990 une première lettre demandant cette ouverture. La Région et le Conseil Général ont toujours appuyé ce projet. La mairie a délibéré en 2000, en même temps qu'une enquête était lancée au niveau communal. Celle-ci a reçu un retour très favorable de la population.

La décision de déplacer à Poix-Terron le CFA BTP a ensuite été l'élément décisif : l'ouverture de la gare conditionnait l'aboutissement du projet, pour permettre la venue des 600 apprentis originaires de toute la Région. Les négociations avec la SNCF et SNCF réseau ont duré de 2002 à 2006.

Des rendez-vous directs ont été tenus avec le maire de Poix-Terron, notamment facilités par son implication dans une association d'usagers des transports.

La garantie d'ouverture a été obtenue en 2007, et les travaux ont démarré. Le budget a été finalisé en 2009, les études techniques et le permis construire en 2010.

Les travaux ont notamment consisté en la création d'un souterrain, la construction de deux quais de 120 mètres de long et 55 cm de hauteur pour l'accessibilité dans les TER de nouvelle génération. Ces travaux de mise aux normes et d'aménagement se sont inscrits dans une démarche « éco-durable ». L'intermodalité a été pensée avec l'installation d'un abri à vélo fermé et sécurisé et un parking pour les véhicules. Plus récemment, ce dernier a aussi été équipé d'une ombrière photovoltaïque et d'une borne pour recharger les véhicules électriques (dans le cadre de TEPCV).

Le premier train s'est arrêté en 2011.

L'ouverture de la gare a dynamisé la vie du quartier : une résidence de personnes âgées ainsi que la création d'un tiers-lieu (activité associatives, télétravail...) sont en projet.

Une amélioration de l'intermodalité serait une piste de progression, avec du covoiturage par exemple. Un véhicule électrique en auto-partage sera déjà disponible sur la borne de recharge début 2020.



### Coût global

**Coût : 3 440 000 €**

RFF : 970 000€

SNCF : 180 000€

État : 860 000€

Région : 860 000€

Département : 320 000€

Intercommunalité : 150 000€

Commune : 100 000€



### Déroulement de l'action

1990 : première lettre de la commune de Poix-Terron pour demander l'ouverture de la gare

2000 : délibération de la commune et lancement d'une enquête au niveau communal

2002-2006 : négociations avec SNCF et SNCF réseau

2007 : garantie d'ouverture et début des travaux

2009-2010 : budgétisation, études techniques et permis de construire

2011 : réouverture de la gare

### VOIR AUSSI +

- <https://citergie.ademe.fr/collectivites/cc-cretes-pre-ardennaises/>

